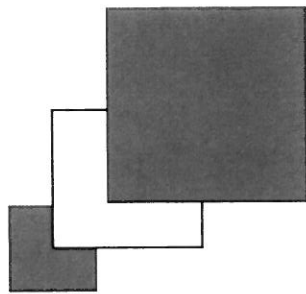


Sous la direction de  
Franck Floricic  
Renée Lambert-Brétière

LA NÉGATION ET LES ÉNONCÉS  
NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE NIÉS



CNRS ÉDITIONS

## TABLE DES MATIÈRES

Liste des contributeurs.....	v
Abréviations.....	vii
<i>Introduction</i>	
Franck Floricic & Renée Lambert-Brétière.....	1
<i>Asymétries aspectuelles au regard de la négation et propriétés typologiques des langues</i>	
Amina Mettouchi.....	5
<i>La dimension grammaticale de la négation en persan : le cas du progressif</i>	
Homa Lessan-Pezzechki.....	19
<i>L'expression du passé récent et la négation</i>	
Jukka Havu.....	29
<i>Quand le non-être n'est qu'un autre de l'être : le système négation-TAM en war de kudeng</i>	
Anne Daladier.....	43
<i>Énoncés positifs célibataires</i>	
Robert Forest.....	67
<i>Négation et focus préverbal</i>	
Denis Creissels.....	81
<i>Négation et interrogation en sarde</i>	
Franck Floricic.....	101
<i>Négation et interrogation totale</i>	
Sylvain Patri.....	123
<i>Négation objective et négation subjective dans quelques langues indo-européennes, avec une référence particulière au portugais et au grec ancien et moderne</i>	
Michel Maillard.....	131
<i>Vers une typologie du prohibitif</i>	
Johan van der Auwera.....	155
<i>Typologie de la négation dans quelques langues ouraliennes nord-occidentales : degrés de phrasticité, degrés d'oralité</i>	
M.M.Jocelyne Fernandez-Vest.....	173
<i>Quelques aspects de la négation dans trois langues arawak du nord</i>	
Marie-France Patte.....	191
<i>Séries verbales : le critère de la négation revisité</i>	
Renée Lambert-Brétière.....	211
Bibliographie générale.....	225

# L'EXPRESSION DU PASSÉ RÉCENT ET LA NÉGATION

Jukka Havu  
(Université de Tampere, Finlande)

## 0. Introduction

Dans bien des langues, il existe une construction grammaticale particulière pour exprimer la localisation d'une situation dans le passé récent. Une caractéristique commune de la plupart de ces expressions est le rejet systématique de la négation totale.

Dans la première partie de cette étude, nous passerons en revue les différentes manières d'exprimer le passé récent dans certaines langues européennes. Le français et les langues ibéro-romanes (l'espagnol, le catalan, le galicien et le portugais) le font au moyen de constructions périphrastiques, tandis que le finnois, le roumain et l'anglais ont recours à des expressions adverbiales. Dans le cadre de la présente étude, nous ne pouvons donner qu'une présentation assez superficielle des différents emplois de ces périphrases et de ces adverbes, mais un aperçu général est pourtant indispensable pour comprendre mieux les raisons pour lesquelles les expressions du passé récent sont incompatibles avec la négation.

Lorsque nous utilisons le terme 'passé récent', nous nous référons à une catégorie grammaticale avec une structure propre comme dans les exemples (1a) et (2a) :

- (1) a. *Pierre vient de sortir*  
b. *Pierre est sorti tout à l'heure*
- (2) a. *Bill just arrived*  
b. *Bill arrived a while ago*

Du point de vue de la réalité extralinguistique, les exemples *a* et *b* peuvent être identiques, c'est-à-dire utilisables dans les mêmes contextes, mais seuls les exemples *a* constituent des constructions grammaticalisées. En français, cela est évident grâce à la construction périphrastique, mais en anglais, ce n'est pas moins vrai, car les expressions temporelles construites avec *just* diffèrent considérablement des prédicats formés avec d'autres compléments de temps.

Comme nous l'avons déjà dit au début de cette étude, un aspect commun à toutes les expressions du passé récent, qu'elles soient formées au moyen d'expressions périphrastiques ou de constructions adverbiales, est l'incompatibilité systématique avec la négation totale (\**Pierre ne vient pas d'arriver* ; \**Bill didn't just arrive*, préféré par l'anglais américain, ou \**Bill hasn't just arrived*, plus fréquent en anglais britannique). Par contre, dans certains cas, ces expressions admettent des constructions à morphologie négative (*ne vient-il pas de passer ?*). Il s'agit pourtant d'une négation apparente car malgré la présence de la négation morphologique, identique à la négation standard, aucun élément de l'énoncé n'est nié ; la négation *ne...pas* ne porte ni sur l'auxiliaire (il vient de se passer quelque chose) ni sur le verbe principal (quelqu'un est passé). Ces emplois de la négation se trouvent essentiellement dans des interrogations directes et indirectes (voir plus bas, exemples (13) et (14)) et traduisent une polarité négative consistant à mettre en doute la valeur de vérité de la proposition (voir aussi Vettters

dans des contextes d'opposition adversative où l'on nie soit l'auxiliaire soit le verbe principal (*il ne VIENT pas de publier son article, c'est fait depuis longtemps*, v. plus bas, exemples (11) et (12)). Dans la deuxième partie de cet article, nous chercherons à analyser les raisons pour lesquelles les expressions du passé récent sont parmi les rares expressions temporelles à être systématiquement incompatibles avec la négation<sup>1</sup>.

## 1. L'expression du passé récent au moyen de constructions périphrastiques

### 1.1. L'expression du passé récent en français : la périphrase venir de + inf.

La périphrase verbale française *venir de + inf.* est un exemple typique de construction grammaticalisée ; un élément lexical, *venir*, s'est transformé en un morphème grammatical et a perdu son sens original. Il est évident, cependant, que la grammaticalisation a affecté toute la construction et non pas exclusivement le verbe *venir* qui dans d'autres contextes (surtout suivi d'un nom de lieu) a gardé intact son sens de déplacement (avec, bien entendu, plusieurs sens dérivés, cf. Flydal 1943).

Le processus de grammaticalisation de la construction *venir de + inf.* semble s'être accompli vers la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. En ancien français, on utilisait cette construction pour indiquer l'activité d'où l'on sort (cf. Gougenheim 1929 : 122-124, Flydal 1943). En moyen français, on trouve encore des occurrences de cette construction avec le sens de déplacement :

- (3) *LE ROY.*  
*Filz, venez vous de labourer*  
*Ou de quel lieu ?*  
*JOSAPHAT.*  
*Je vien d'aouer le vray Dieu, ././*  
*(Miracle de Barlaam et Josaphat, 1363 : 296)*

Les premières attestations de *venir de + inf.* avec le sens de passé récent datent du XIV<sup>ème</sup> siècle. Cet emploi devient plus fréquent au cours du XV<sup>ème</sup> siècle, mais jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, il coexiste avec le sens de déplacement<sup>2</sup>. Dans l'exemple (4), il est clair qu'il s'agit d'un verbe de déplacement (le passé antérieur en est un indice indéniable, l'emploi périphrastique ne tolérant pas les formes perfectives), tandis que l'exemple (5) ne peut être interprété que comme une occurrence de passé récent :

<sup>1</sup> Le passé antérieur, qui présente d'ailleurs plusieurs traits communs avec le passé récent, constitue un autre cas d'incompatibilité avec la négation. Les rares cas de morphologie négative, qui d'ailleurs se trouvent presque exclusivement dans des propositions indépendantes, sont dans la plupart des cas du moins, des expressions de négation apparente, comme cet exemple extrait du corpus Frantext : *././ elle n'eut pas marché environ une demie lieue qu' elle ouyt un grand bruit d' hommes et de chevaux qui venoient à elle ././* (Balthazar Baro, *La Conclusion et dernière partie d'Astrée*, 1628 p. 130). Ceci est particulièrement évident dans la construction du type *il n'eut pas plus/si tôt fermé la porte qu'il partit*.

<sup>2</sup> Il est vrai que dans les textes français préclassiques, il est souvent difficile de savoir si le véritable sens d'un prédicat en *venir de + inf.* est celui de déplacement ou celui de passé récent.

- (4) *Quant Gargantua fust venu de bailler l'escarmouche à la ville de Reboursin qui estoit la ville capitale du royaume ././*  
 (Frantext : *Les Grandes et Inestimables Croniques*, 1532 : 136)
- (5) *Ce que je viens de dire n'est pas pour vous prescher ny pour vous contredire*  
 (Frantext : Garnier, R., *Bradamante*, 1585 : 132)

Aujourd'hui, les grammaires du français contemporain classent le verbe *venir* parmi les auxiliaires d'aspect ou de temps (voir par ex. Riegel et al. 1994 : 253)<sup>3</sup>.

La catégorie des constructions périphrastiques résiste à une définition unitaire. Les critères de l'auxiliarité varient selon l'appareil théorique appliqué et le résultat est souvent un ensemble assez bigarré de constructions allant de *avoir/être + part.* à *persévérer à + inf.* (voir par exemple Gross 1999, Wilmet 1997, Lamiroy 1994 et 1999, Laca 2000). À notre avis, pourtant, il semble difficile d'assimiler les expressions construites avec le participe passé, qui est un adjectif, avec les périphrases formées avec l'infinitif, qui est un verbe (cf. par exemple Drijkoningen 1989). La nature adjectivale du participe se manifeste, entre autres, par une incompatibilité systématique avec les pronoms clitiques (*Tu vas lui écrire ? - Lui écrire, non ! ; Tu lui as écrit ? - \*Lui écrit, non !*).

La périphrase *venir de + inf.* présente une particularité non partagée par la plupart des autres périphrases temporelles et aspectuelles (ou phasales) ; elle n'est pas compatible avec la négation ni avec la localisation temporelle (l'auxiliaire *faillir* partage avec *venir* cette incompatibilité avec la négation) :

- (6) *Pierre ne va pas sortir ce soir / Pierre va sortir ce soir*  
 (7) *Pierre n'a pas commencé à écrire son texte / Pierre a commencé à écrire son texte à huit heures*  
 (8) *Pierre n'a pas fini de travailler / Pierre a fini de dîner à dix heures*  
 (9) *\*Pierre n'a pas failli sortir / Pierre a failli sortir à huit heures*  
 (10) *\*Pierre ne vient pas de sortir / \*Pierre vient de sortir à huit heures*

En ce qui concerne la périphrase *venir de + inf.*, il faut signaler que l'incompatibilité avec la négation relève de facteurs sémantiques ou pragmatiques, car du point de vue purement syntaxique cette incompatibilité n'existe pas (voir aussi Vetters 1989) :

- (11) *Pierre vient de sortir ? - Non, il ne vient pas de SORTIR, il vient de rentrer*  
 (12) *Pierre vient de sortir ? - Non, il ne VIENT pas de sortir, il est sorti depuis longtemps*  
 (13) *Je me demande si je ne viens pas de dire une bêtise*  
 (14) *Ne viennent-ils pas de descendre, le père et le fils ?*

Dans les exemples (11) et (12), la nature adversative des propositions est accompagnée d'une prosodie particulière. Pour ce qui est de l'exemple (13), la négation ne porte pas sur l'auxiliaire ni sur le verbe principal, mais sur les propriétés du complément d'objet direct du verbe *dire* et équivaut à *je me demande si ce que je viens de dire n'est pas une bêtise*. Plus haut, nous avons fait le rapprochement de ces expressions avec les questions rhétoriques ; la paraphrase que nous venons de donner

<sup>3</sup> Il semble clair que la périphrase *venir de + inf.* possède essentiellement la fonction temporelle de passé récent. La valeur aspectuelle de cette construction est un corollaire de cette valeur d'antériorité.

appelle plutôt une réponse affirmative du type *oui, peut-être*, tandis que la variante non niée susciterait plus spontanément une réponse négative (*Je me demande si ce que je viens de dire est une bêtise - Non, pas du tout*).

## 1.2. L'expression du passé récent dans les langues ibéro-romanes : la périphrase *acabar de + inf.*

En espagnol<sup>4</sup>, en catalan, en portugais et en galicien, le passé récent s'exprime au moyen de la périphrase *acabar de + inf.* (nos exemples proviennent de l'espagnol, le catalan<sup>5</sup>, le portugais et le galicien se comportant *grosso modo* de la même façon). Le verbe *acabar* 'achever, finir' garde intact son sens original, (i) lorsqu'il est employé comme un verbe indépendant (*Voy a acabar pronto este artículo* 'J'achèverai bientôt cet article') et (ii) suivi de *de + infinitif* lorsqu'il revêt une forme perfective ou aspectuellement neutre (*Acabé de escribir el artículo* 'J'achevai d'écrire l'article'; *Acabaré de escribir el artículo* 'J'achèverai d'écrire l'article'). Le sens 'passé récent' n'apparaît que si l'auxiliaire est au présent ou à l'imparfait :

- (15) *Paco ya no está aquí; acaba de salir*  
 (16) *Cuando llegué a casa, Paco acababa de salir*

Or, lorsque la négation est appliquée à ce deuxième cas (emploi périphrastique temporel de passé récent), le verbe *acabar* perd sa fonction de marqueur de proximité temporelle et acquiert un sens sémantiquement plus proche du sens primaire du verbe *acabar* :

- (17) *Paco no acaba / acababa de escribir el artículo*

Dans cet exemple, qui équivaut à 'Paco n'arrive / n'arrivait pas à terminer son article', nous avons certes affaire à un emploi grammaticalisé du verbe *acabar*, mais il ne constitue nullement la négation de *Paco acaba de escribir el artículo*. En fait, dans l'exemple (17), l'action de *escribir* est plutôt projetée vers une période postérieure au point de perspective temporelle. Il est intéressant de noter que si l'on applique la négation à un prédicat construit au moyen de *acabar de + inf.* dans les mêmes conditions que celles des exemples français (13) et (14), la périphrase acquiert de nouveau un sens temporel :

- (18) *Me pregunto si no acabo de decir una tontería*  
 (19) *¿No acaban de bajar, el padre y el hijo?*

En règle générale, les situations exprimées au moyen de *acabar de + inf.*, tout comme les expressions construites avec *venir de + inf.*, ne peuvent être localisées dans le temps avec précision. Il est à noter, pourtant, qu'aussi bien en espagnol qu'en français, il arrive de plus en plus souvent que ces périphrases se combinent avec des

<sup>4</sup> Dans certaines variantes de l'espagnol, par exemple au Venezuela, on utilise également la construction *venir de + inf.* avec un sens identique à celui de la périphrase plus commune, *acabar de + inf.* (communication personnelle de Godsuno Chela-Flores).

<sup>5</sup> Le catalan possède une construction particulière avec le participe *acabat* :

(1) Una noia acabada de casar  
 Cet usage équivaut à 'récemment', 'nouvellement', *une fille mariée récemment*; on la trouve

expressions de localisation temporelle, ce qui est un indice d'un degré de grammaticalisation plus avancé (cf. Havu 2004, Veters 1993) :

- (20) *La noticia sobre las negociaciones salariales acaba de publicarse esta mañana*  
 (21) ... *l'oraison funèbre qu'un journal élégant consacrait à ce pauvre d'Avançon* :  
 « *M d'Avançon vient d'être emporté hier... C'était un homme mûr du meilleur style* »  
 (Frantext : P. Bourget, *Physiologie de l'amour moderne*, 1890 : 141)

La compatibilité avec les expressions de localisation temporelle ne semble pas, au moins jusqu'à présent, être accompagnée d'une plus grande perméabilité à l'application de la négation.

## 2. L'expression du passé récent au moyen d'adverbes

La plupart des langues européennes expriment le passé récent au moyen d'adverbes. Nous nous concentrons ici sur le finnois, le roumain et l'anglais, trois langues qui malgré leurs origines assez différentes présentent des similitudes frappantes quant à l'expression du passé récent<sup>6</sup>. Dans chacune de ces trois langues l'expression fondamentale du passé récent se construit à l'aide d'un adverbe, qui n'est pourtant pas un adverbe de temps (finnois *juuri*, anglais *just*, roumain *tocmai*)<sup>7</sup> :

- (22) a. *Matti tuli juuri*  
 M. venir.PRET.3 juste  
 b. *Matti on juuri tullut / Matti on tullut juuri*  
 M. être.PRES.3 juste venir.P.P.
- (23) a. *John just came*  
 b. *John has just come*
- (24) a. *Ion tocmai a venit*  
 b. *Ion tocmai veni*

Dans toutes ces langues, l'adverbe qui sert à exprimer la localisation d'une situation dans le passé récent a également d'autres fonctions dans le cadre du système aspectuo-temporel ; entre autres, celle de faire ressortir la coïncidence de deux actions, l'une perfective et l'autre imperfective (schéma d'incidence), sans qu'il s'agisse nécessairement de proximité temporelle avec le moment de la parole :

- (25) *Olin juuri lukemassa kirjettäsi, kun tulit*  
 être.PRET.1 juste lire.INF3.INESS lettre.POSS.2 quand venir.PRET.2
- (26) *I was just reading your letter, when you came*  
 (27) *Tocmai citeam scrisoarea ta, când ai venit*

<sup>6</sup> On pourrait ajouter le cas de l'allemand *gerade*, l'italien *appena*, le suédois *just*, etc. L'adverbe *juste* en français, surtout dans la langue informelle, partage certains emplois avec les structures anglaises, finnoises et roumaines (*juste ici* ; *juste alors* ; *il vient juste d'arriver* ; *j'étais juste en train de lire ta lettre lorsque tu es arrivé*, etc.).

<sup>7</sup> Le passé simple roumain (cf. (24b)) est une forme inexistante dans le roumain parlé standard et ne conserve sa vitalité que dans les dialectes olteniens. Le passé simple est utilisé dans la langue littéraire, mais nettement moins que dans d'autres langues romanes où le passé simple a disparu des registres oraux (le français le catalan)



En finnois, qui ne possède pas la catégorie morphologique du futur, l'adverbe *juuri* peut servir à localiser dans l'avenir immédiat une situation télélique et momentanée exprimée au présent :

- (28) *hän tulee juuri*  
il venir.PRES.3 juste  
'il vient juste'

L'adverbe anglais *just* peut également être utilisé avec la périphrase *to be going to + inf.* pour exprimer l'immédiateté de l'action :

- (29) *I'm just going out (in a moment or two)*

Cet usage établit une sorte de parallélisme entre le passé récent et le futur immédiat en anglais (*he has just left - he is just going to leave*).

Les adverbes *juuri*, *tocmai* et *just* possèdent bien des fonctions en dehors du système verbal (p. ex. anglais *just here* ; *just me* ; *what if I just gave up*, roumain *tocmai eu [moi]* ; *tocmai acum [maintenant]* ; Ion nu este *tocmai binevenit*, finnois, *juuri minä [moi]* ; *juuri tässä [ici]* ; *juuri nyt [maintenant]*, etc.) qui ne peuvent, faute d'espace, être traitées dans le cadre de cette étude. Il est probable, néanmoins, que l'emploi de ces adverbes comme marqueurs de passé récent ne soit pas un phénomène isolé par rapport à leur sens global, surtout parce qu'il y a de frappantes similitudes entre les emplois de ces adverbes dans les différentes langues (voir par exemple Nevalainen 1991).

Les adverbes *just*, *juuri*, *tocmai* dans leur fonction de marqueur du passé récent ne sont compatibles avec la négation propositionnelle dans aucune des trois langues étudiées. Sous cet aspect, ces adverbes constituent une exception par rapport aux adverbes de temps (p. ex. anglais *he didn't come often* ; *he didn't come always* ; *he isn't here now* ; *he didn't do it again*, etc.). Il est vrai que l'exemple (30) a une lecture grammaticale, où il ne s'agit pas de négation propositionnelle mais d'une négation partielle portant sur l'adverbe *just* (dans le sens de *He didn't JUST come, he has been here for a while*). En finnois et en roumain, cette lecture est d'ailleurs impossible :

- (30) (\*) *He didn't just come // (\*) He hasn't just come*  
(31) \**Hän ei juuri tullut // \*Hän ei tullut juuri // \*Hän ei ole juuri tullut // Hän ei ole tullut juuri*  
(32) \**Tocmai nu veni // \*Tocmai n-a venit*

Pour mieux comprendre les raisons de cette incompatibilité, il nous semble utile d'examiner en détail certaines propriétés syntaxiques et sémantiques des adverbes de temps et de voir si les adverbes *just*, *juuri*, *tocmai* peuvent être considérés comme des adverbes de temps dans les contextes où ils localisent une situation dans le passé récent.

Les adverbes de temps forment une catégorie hétérogène. À première vue, il n'y a guère d'autre lien entre *always*, *already*, *from 2 to 3 o'clock*, *yesterday*, *until then*, *slowly*, etc., que celui d'être définis comme des adverbes de temps. Sans entrer dans les détails, nous tenons à présenter un aperçu très général des différentes classes d'adverbes de temps pour pouvoir cerner mieux la particularité des adverbes qui localisent une situation dans le passé récent et pour pouvoir définir leur fonction catégorielle.

Comme la plupart des adverbes en général, les adverbes de temps peuvent avoir une fonction propositionnelle (ex. (33) et (35)) ou une fonction verbale (ex. (34) et (36)) :

- (33) *À huit heures, il était parti*  
(34) *Il était parti à huit heures*  
(35) *De temps en temps, il m'appelle*  
(36) *Il m'appelle de temps en temps*

La position syntaxique des adverbes de temps peut entraîner un changement de sens : dans l'exemple (33), l'expression de localisation temporelle localise le point de visualisation de l'état résultant de l'action de partir, tandis que dans l'exemple (34), l'expression *à huit heures* localise le moment du départ. En revanche, dans les exemples (35) et (36), l'expression *de temps en temps* a le même sens indépendamment de sa place dans la proposition (voir Bianchi, Bertinetto & Squartini 1995, Tenny 2000).

Du point de vue de leur fonction, les adverbes de temps peuvent être divisés en plusieurs grandes catégories (voir entre autres Bertinetto 1986, Smith 1991, García Fernández 2000) dont les plus fréquemment identifiées sont les suivantes :

- (i) adverbes de localisation temporelle (*yesterday* ; *at two o'clock*, etc.) ;
- (ii) adverbes de durée (*for two hours*, etc.) ;
- (iii) adverbes de fréquence (*three times* ; *every day*, etc.) ;
- (iv) adverbes pré-suppositionnels (*already* ; *yet*, etc.) ; et
- (v) adverbes de constitution interne (*slowly* ; *little by little*, etc.)<sup>8</sup>

Les adverbes de localisation temporelle sont neutres du point de vue aspectuel ; dans le cas des formes perfectives, ces adverbes localisent la situation (*Hier à deux heures, j'ai vu Pierre dans la rue*), tandis qu'avec les formes imperfectives, ils localisent le point de visualisation (*Hier à deux heures, je regardais la télé*). Les autres adverbes de temps véhiculent des informations qui complètent le caractère aspectuel et actionnel du syntagme verbal ; par exemple, *en deux jours* combine la propriété aspectuelle de perfectivité et la propriété actionnelle de télélicité (*J'ai écrit la lettre en deux jours* ; (\*) *J'écrivais la lettre en deux jours*<sup>9</sup> ; \**j'ai dansé en deux jours* ; \**je dansais en deux jours* ; voir l'analyse très pertinente de Bertinetto & Delfitto 2000). La distinction faite dans la littérature d'inspiration générativiste, à savoir les adverbes (i) temporels (ii) aspectuels et (iii) actionnels (cf. p. ex. Alexiadou 1997 : 85-126) ne nous semble pas satisfaisante car la plupart des adverbes de temps (à l'exception des adverbes de localisation temporelle) ne peuvent être correctement interprétés sans considérer leur compatibilité sémantique avec les propriétés aussi bien aspectuelles qu'actionnelles du syntagme verbal.

Il semble évident que les adverbes *just*, *juuri*, *tocmai* n'entrent naturellement dans aucune des catégories décrites ci-dessus. Du point de vue de leur sens dans les propositions où ils localisent une situation dans le passé récent, ils sont comparables aux adverbes de localisation tels que *recently*, *a while ago*, mais différent de ceux-ci par le degré de cohésion avec le syntagme verbal. Par exemple, les adverbes *just*, *juuri*, *tocmai* ne peuvent pas être détachés du syntagme verbal :

<sup>8</sup> Les adverbes de constitution interne (*petit à petit*, *graduellement*, etc.) sont souvent considérés comme une sous-catégorie des adverbes de manière. Néanmoins, le comportement de certains d'entre eux (surtout ceux qui expriment une progression graduelle d'une action) avec les différentes classes aspectuelles et actionnelles (cf. surtout Bertinetto & Delfitto 2000 : 205-209) nous induit à les classer parmi les adverbes de temps tout en reconnaissant que les limites entre les différentes catégories sont floues.

<sup>9</sup> Cet exemple peut être interprété comme une expression d'habitude : *elle est partie*.

- (37) *When did Bill come ? – Recently / A while ago / \*Just*  
 (38) *Milloin Aki tuli ? – Äsken / Hetki sitten / \*Juuri*  
 (39) *Când a venit Ion ? – Recent / Acun puțin timp / \*Tocmai*

Ce qui nous intéresse ici, c'est précisément le degré de cohésion entre l'adverbe de temps et le syntagme verbal. Pour examiner cette cohésion, il est intéressant de comparer le comportement de *just*, *juuri*, *tocmai* avec celui de certains autres adverbes, de fréquence élevée, qui constituent des éléments lexicaux indépendants et sont soit des survivances d'une évolution étymologique spontanée, soit des résultats d'un processus de grammaticalisation ; dans les deux cas, leur origine lexicale est devenue ou reste en général non identifiable pour le locuteur moyen (p. ex. anglais *often*, *again*, *already*, *just*, *always* ; finnois *usein*, *taas*, *jo*, *juuri*, *aina* ; roumain *des / (a)deseori*, *din nou*, *deja*, *tocmai*, *întotdeauna*)<sup>10</sup>. Ces adverbes véhiculent des informations temporelles, aspectuelles ou actionnelles, et leur position syntaxique varie, comme nous pouvons le constater en examinant les exemples ci-dessous. En outre, il y a des différences entre le finnois, le roumain et l'anglais.

Tout d'abord, il faut constater que dans les exemples ci-dessous les adverbes *just*, *juuri*, *tocmai* en position initiale peuvent porter sur le sujet (c'est la fonction emphatique de ces adverbes) avec des sens différents ; en anglais *just* suivi d'un nom propre acquiert le sens de *only*, en finnois et en roumain *juuri* et *tocmai* suivis d'un nom propre signifient *c'est précisément x qui*. Cela est vrai essentiellement lorsque le sujet est un pronom personnel ou un nom propre (*just \*he / just Bill ; juuri hän / juuri Aki ; tocmai el / tocmai Ion*), mais cette fonction n'est pas systématique, car il suffit de remplir la position sujet par un nom commun pour que cette fonction disparaisse (p. ex. *\*Just stars appeared*). Néanmoins, dans les exemples qui suivent, la position initiale des adverbes *just*, *juuri*, *tocmai* suivis du sujet sous forme de pronom personnel ou de nom propre est marquée par un astérisque entre parenthèses.

Voici les exemples anglais qui démontrent clairement que l'adverbe *just* obéit à des règles de placement plus contraignantes que *already* et surtout *again* et *often* :

- (40) (\*) *Just Bill arrived // Bill just arrived // \*Bill arrived just*  
 (41) (\*) *Just Bill has arrived // \*Bill just has arrived // Bill has just arrived // \*Bill has arrived just*  
 (42) *\*Already Bill came // Bill already came // Bill came already*<sup>11</sup>  
 (43) *Again Bill failed // Bill again failed // Bill failed again*  
 (44) *Often Bill phoned me // Bill often phoned me // Bill phoned me often*

En finnois, l'ordre des mots est plus libre et les adverbes de temps peuvent occuper n'importe quelle position sauf les adverbes *juuri* ('juste') et *jo* ('déjà') qui ne peuvent avoir la fonction propositionnelle<sup>12</sup> :

- (45) (\*) *Juuri Aki soitti minulle // usein / aina / taas Aki soitti minulle*  
 juste A. appeler.PRET.3 je.ALI souvent / toujours / de nouveau  
 (46) *\*Jo Aki soitti minulle // Aki jo soitti minulle // Aki soitti minulle jo*

<sup>10</sup> Cette liste n'est nullement exhaustive, mais suffit à nos objectifs. On pourrait y ajouter les adverbes présuppositionnels, *yet*, *still* et d'autres adverbes très fréquents, *now*, (*never*).

<sup>11</sup> L'anglais britannique préférerait le parfait, *Bill has already come ; Bill has come already*.

<sup>12</sup> Comme il a été dit plus haut, l'exemple (45) est correct si l'adverbe *juuri* porte sur le pronom personnel *Aki*.

- (47) *Aki juuri / usein / aina / taas soitti minulle*  
 (48) *Aki soitti minulle juuri / usein / aina / taas*

Il est évident que la position de l'adverbe peut comporter, outre de véritables changements de fonction syntaxique, des modifications de sens (et de degré d'acceptabilité : les phrases en (48) sont bien plus satisfaisantes que celles de l'exemple (47)). L'adverbe *juuri* tolère l'antéposition dans deux cas : (i) suivi de la particule pragmatique *-hAn* (dont la fonction est de thématiser l'élément lexical auquel elle se rattache) et (ii) suivi de la particule interrogative *-kO* :

- (49) *Juurihan minä näin Akin*  
 juste.PRAG je voir.PRET.I Aki.ACS  
 'mais je viens de voir A'  
 (50) *Juuriko Aki tuli ?*  
 just.INTERR Aki.NOM venir.PRET.3  
 'est-ce que A. vient d'arriver ?'

En roumain, lorsque *tocmai* fonctionne comme un adverbe marqueur de passé récent, il ne peut occuper que la position immédiatement antérieure au verbe (il est à noter que le passé composé roumain ne permet pas l'insertion d'un élément lexical ou grammatical entre l'auxiliaire et le participe) :

- (51) (\*) *Tocmai Ion a venit // Ion tocmai a venit // \*Ion a venit tocmai*  
 'Ion vient d'arriver'  
 (52) *Deja, Ion a venit // Ion deja a venit // Ion a venit deja*  
 'Ion est déjà venu'  
 (53) *Întotdeauna / Des / Din nou, Ion a venit cu Maria*  
 (54) *Ion a venit întotdeauna / des / din nou cu Maria*  
 'Ion est venu avec Maria toujours / souvent / de nouveau'

Comme il a été dit plus haut, l'emploi des adverbes *juuri*, *just*, *tocmai* avec des prédicats à un temps imperfectif fait ressortir avec plus d'insistance la coïncidence des deux actions :

- (55) *I was reading / I was just reading a book when you came*  
 (56) *Olin lukemassa kirjaa / Olin juuri lukemassa kirjaa, kun tulit*  
 (57) *Citeam o carte / Tocmai citeam o carte, când ai venit*  
 'j'étais juste en train de lire un livre lorsque tu es venu'

La négation semble difficilement compatible avec cet emploi particulier de *juuri*, *just*, *tocmai* :

- (58) *?I wasn't just reading a book when you came*  
 (59) *?En ollut juuri lukemassa kirjaa, kun tulit*  
 (60) *\*Tocmai nu citeam o carte, când ai venit*

En guise de conclusion partielle, nous pouvons constater que les adverbes

syntactique que les adverbes de temps et, par conséquent, bien plus que les autres adverbes incorporés au syntagme verbal de façon à en devenir partie intégrante.

### 3. Le passé récent et la négation

Dans la dernière section de cette étude, nous chercherons à identifier les raisons pour lesquelles les expressions périphrastiques et les structures adverbo-verbales du passé récent (*venir de + inf.*, *acabar de + inf.*; *to have just left*, *olla juuri lähtenyt*, etc.) refusent presque systématiquement la négation (les seules exceptions étant les cas de négation apparente, comme dans les exemples (13), (14), (18) et (19), et ceux d'opposition adversative, exemples (11) et (12)).

D'après les exemples qui ont été étudiés au cours du présent travail, le passé récent constitue, aussi bien dans les langues qui ont développé une expression périphrastique que dans celles qui ont recours à un adverbe du type *juuri*, *tocmai*, *just*, une catégorie grammaticale spécifique qui possède des propriétés distinctives. Une de ces propriétés, comme il a déjà été dit à plusieurs reprises, est l'incompatibilité systématique avec la négation. Pourtant, le nombre des langues étudiées est trop réduit pour avancer des généralisations typologiques trop audacieuses. Dans son étude sur la négation standard dans différentes langues du monde, Miestamo (2003) passe en revue 297 langues dont quatre sont sensibles au rapport entre la négation et le passé récent : (i) en bafut (langue bantoue), le passé récent est incompatible avec la négation ; (ii) en sanuma (langue sud-américaine du groupe yanomam) le passé récent est une forme imperfective qui présente une asymétrie de négation ; (iii) dans deux langues, ijo (du groupe Niger-Congo) et pech (langue chibcha), le passé récent peut être nié, mais le statut exact de cette catégorie grammaticale dans ces deux dernières langues n'est pas spécifié. Dans certaines langues, il y a des temps verbaux qui permettent de localiser des situations dans le passé suivant la distance chronologique qui les sépare du moment de la parole. Ces formes ne sont pourtant pas équivalentes du passé récent tel que nous l'avons dans les langues étudiées dans cette étude ; dans ces langues, la distance chronologique dépend de l'évaluation subjective du locuteur (récupérable, évidemment, au niveau intersubjectif).

Les raisons pour lesquelles le passé récent est incompatible avec la négation, pourraient relever de facteurs pragmatiques ; il ne serait peut-être pas nécessaire de communiquer que quelque chose ne s'est pas produit dans le passé récent. Pourtant, étant donné qu'il est parfaitement naturel de dire *Pierre n'est pas venu tout à l'heure* ; *Bill didn't come a short while ago*, il faut nuancer l'observation qui vient d'être faite et dire plutôt qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'une expression grammaticalisée pour exprimer la non réalisation d'une action dans le passé récent. Les raisons pragmatiques ne sont pourtant pas suffisantes car, comme nous l'avons vu, le rejet de la négation est un phénomène commun à bien des langues malgré leurs différences structurelles.

Nous examinerons d'abord les structures périphrastiques. L'incompatibilité des expressions du passé récent avec la négation pourrait s'expliquer par les propriétés aspectuelles de ces constructions. On pourrait considérer que les expressions du passé récent dénotent le résultat, au point de perspective temporelle, d'une situation qui a eu lieu dans un passé immédiatement antérieur (Havu 1997, Olbertz 1998). Pour justifier cette approche, il est utile de comparer les parfaits résultatifs (en français, le passé composé et le plus-que-parfait) avec les expressions du passé récent. Il est évident que

- (61) a. *Jean a repeint son appartement*  
 b. *Jean a repeint son appartement il y a dix ans*  
 c. *Depuis 1980, Jean a repeint son appartement au moins quatre fois*  
 d. *Jean n'a pas repeint son appartement*  
 e. *Jean n'a pas repeint son appartement il y a deux jours*

Le premier de ces exemples, sans localisation temporelle explicite, serait intuitivement interprété comme une expression de l'état résultant d'une action accomplie. Dans l'exemple (61b), on a affaire à l'emploi aoristique du passé composé, ce qui est rendu explicite grâce à la présence de l'expression de localisation temporelle ; dans cet exemple, toute considération relative à la pertinence de l'état résultant au moment de la parole est exclue. L'exemple (61c) illustre la fonction expérientielle du parfait dans le sens où la situation s'est produite quatre fois pendant une période de temps qui arrive jusqu'au point de perspective temporelle, c'est-à-dire au moment de visualisation, et qui peut se prolonger indéfiniment dans l'avenir. Quant à l'exemple (61d), il est clair qu'il y a une asymétrie par rapport à l'exemple (61a), le passé composé ne pouvant pas être assimilé à un parfait résultatif pour la simple raison qu'aucun événement n'a eu lieu. Sous l'effet de la négation, le passé composé négatif tend à occuper la fonction de parfait expérientiel qui indique qu'une situation s'est produite ou ne s'est pas produite pendant une période de temps qui arrive jusqu'au point de perspective temporelle. Par contre, lorsqu'il y a, comme dans l'exemple (61e) une expression adverbale de localisation temporelle, c'est celle-ci et non pas le prédicat qui est le foyer de la négation. Or, le passé récent ne peut jamais avoir la fonction expérientielle :

- (62) \**Depuis 1980, Jean vient de repeindre son appartement au moins quatre fois*

Comme il a été dit plus haut, le passé récent ne peut généralement pas être accompagné d'une localisation temporelle précise :

- (63) ??*Jean vient de repeindre son appartement il y a deux jours*

Par contre, il semble que le passé récent soit compatible avec certaines structures qui indubitablement sont des expressions de résultativité, notamment avec les adverbes de temps propositionnels qui localisent le point de perspective temporelle (à comparer avec des propositions du type *hier à 2 heures, Jean était parti*) :

- (64) a. *Hier à 2 heures, Jean venait de partir*  
 b. ??*Jean venait de partir à deux heures*

L'impossibilité d'appliquer la négation à ces expressions du passé récent s'expliquerait, par conséquent, par le caractère résultatif du passé récent et par le fait qu'une lecture expérientielle est exclue.

Cette analyse pose toutefois quelques problèmes : tout d'abord, on pourrait objecter que la résultativité est intimement liée aux propriétés actionnelles du prédicat et que la lecture résultative en dépend. Comme le prédicat *repeindre son appartement* est une expression télique et transformative (l'accomplissement de l'action dénotée par le prédicat produit un changement dans la réalité extralinguistique), il accepte par ce fait une lecture résultative. Mais cette interprétation est possible également avec un prédicat



venait de pleurer ; Hier à deux heures, Jean venait de voir Marc. Il est vrai qu'intuitivement, on interpréterait le passé récent plutôt comme une construction temporelle dont la fonction est de localiser une situation dans une période de temps immédiatement antérieure au centre déictique. Il est difficile de considérer la propriété aspectuelle de résultativité comme une composante du sens de la périphrase *venir + inf.* ; cela est évident si l'on considère l'emploi de l'auxiliaire à l'infinifit :

- (65) a. *Jean semble venir d'avoir posé ses clés sur le bureau*  
 b. *Jean semble venir de poser ses clés sur le bureau*

Le fait que le premier de ces exemples paraît plus naturel que le second montre que le sens d'état résultant ne peut être considéré comme une composante sémantique inhérente à la périphrase *venir de + inf.*, car si c'était le cas, il ne serait pas aisé de voir la raison pour laquelle il est possible de combiner la périphrase *venir de + inf.* avec une autre construction périphrastique dont le sens est précisément celui d'exprimer le résultat d'une action achevée.

En ce qui concerne l'espagnol et les autres langues ibéro-romanes, la situation est quelque peu différente ; l'expression du passé récent *acabar de + inf.* récupère le sens lexical du verbe *acabar* ('achever') lorsque la négation lui est appliquée. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de considérer le statut de cette structure comme identique à celui de l'expression française. Pourtant, étant donné que le sens de *acabar de + inf.* dans les expressions du passé récent est complètement différent de celui que possède le verbe lorsqu'il est utilisé pour désigner la fin d'une situation, il nous semble légitime de l'interpréter comme faisant partie de la même catégorie grammaticale, pas seulement en ce qui concerne le sens du passé récent, mais également en ce qui concerne l'incompatibilité avec la négation. À notre avis (contrairement à ce qui est avancé dans García Fernández (2006 : 68) sur le caractère résultatif de la périphrase), l'existence d'exemples tels que *El informe acaba de haber sido hecho público*, parallèles à l'exemple (65a), démontre que le sens résultatif ne peut être considéré comme une partie inhérente à la signification de la périphrase.

En dépit de ce qui vient d'être dit sur le caractère non résultatif des expressions du passé récent, il nous semble vraisemblable que l'incompatibilité du passé récent avec la négation soit due à un mécanisme associatif ; les périphrases du passé récent sont assimilées aux parfaits résultatifs qui ne peuvent être niés sans qu'ils passent à dénoter des parfaits expérimentiels. Comme cet emploi est impossible avec les expressions du passé récent (ex. (62)), l'emploi de la négation est agrammatical. En ce qui concerne l'emploi de la négation avec les adverbes qui servent à localiser une situation dans le passé récent, nous pouvons faire les observations suivantes :

Les adverbes *just*, *juuri*, *tocmai*, ne sont pas compatibles avec la négation lorsqu'ils remplissent une fonction temporelle, à savoir celle de localiser une situation dans le passé récent. Pour la simplicité de la présentation, nous nous concentrons par la suite sur les adverbes en anglais, les adverbes finnois et roumains se comportant *grosso modo* de la même façon.

Pour ce qui est des véritables adverbes de temps (*often*, *again*, *always*, etc.), ils peuvent se trouver sous la portée de la négation. En fait, lorsqu'un prédicat verbal est modifié par un adverbe intra-prédicatif, c'est celui-ci qui constitue le foyer de la

- (66) *Bill didn't speak to her often / didn't often speak to her (but sometimes he did)*

Lorsque l'adverbe a une fonction propositionnelle, la négation porte essentiellement sur le verbe. L'exemple suivant signifie qu'il est arrivé souvent que Bill n'ait pas parlé à Marie, ce qui n'exclut pas qu'il lui ait pourtant souvent parlé (cf. Quirk et al. 1985 : 156)<sup>13</sup> :

- (67) *Often, Bill didn't speak to Mary (but often he did)*

Quant aux expressions adverbiales du passé récent, nous avons déjà vu plus haut que les adverbes *juuri*, *tocmai*, *just*, ne peuvent pas constituer le foyer de la négation ni se trouver sous la portée de la négation (sauf dans les cas particuliers d'opposition adversative) ni avoir une fonction propositionnelle. Ce phénomène, qui est à la base de leur incompatibilité avec la négation, s'explique par le fait que ces adverbes ne peuvent être considérés comme des adverbes de temps, mais plutôt comme des éléments pleinement incorporés dans le prédicat (presque comme des unités morphologiques dans le cas des expressions du passé récent) dont le sens se définit par le contexte où ils s'emploient.

#### 4. Conclusion

Si l'on considère le fonctionnement des expressions du passé récent dans les différentes langues, que ce soient des expressions périphrastiques ou adverbiales, il apparaît clairement que le passé récent possède des propriétés syntaxiques et sémantiques bien distinctes de celles des autres catégories temporelles ou aspectuelles. Les similitudes entre les différentes structures semblent indiquer qu'il s'agit d'une catégorie dont certaines caractéristiques sont pratiquement identiques dans beaucoup de langues. L'incompatibilité avec la négation est une propriété commune aux expressions du passé récent dans les langues étudiées et, malgré la différence des structures, ce phénomène obéit à des mécanismes similaires. Dans le cas des expressions périphrastiques, c'est le caractère résultatif du passé récent qui ne peut se trouver sous la portée de la négation, tandis que dans le cas des structures adverbiales, c'est l'adverbe marqueur du passé récent, élément proche d'un morphème grammatical, qui ne peut constituer le foyer de la négation.

Or, malgré l'hétérogénéité des moyens structurels qui sont employés pour exprimer le passé récent et malgré les contraintes grammaticales qui font que la négation est inapplicable à ces constructions, il nous semble qu'il s'agit de deux manifestations du même phénomène. Cela devient évident si l'on compare les propositions suivantes :

- (68) *Est-ce que Pierre vient d'arriver ? – Non*

- (69) *Has Bill just come ? – No*

Selon l'interprétation spontanée, la négation porte dans les deux cas essentiellement sur l'action dénotée par le verbe principal. Il s'ensuit que l'expression grammaticale du passé récent reste systématiquement hors de la portée de la négation. Cela s'explique par le fait que l'emploi de ces constructions est possible uniquement lorsque le conversationnel ou les connaissances préalables du locuteur fournissent des indices

<sup>13</sup> En français, cette possibilité semble d'ailleurs moins spontanée : ??Souvent, Jean ne parlait pas à Marie (ce qui souvent il le faisait). Le sens de souvent et l'adverbe souvent dénotent le moment du jour.

suffisamment précis qui permettent de considérer la situation en question comme effective ou comme probable.

## QUAND LE NON-ÊTRE N'EST QU'UN AUTRE DE L'ÊTRE : LE SYSTÈME NÉGATION-TAM EN WAR DE KUDENG

Anne Daladier\*  
(LACITO – CNRS)

### 0. Introduction

Miestamo (2005) propose une analyse de plusieurs propriétés typologiques asymétriques de la négation dans les différentes familles de langues, qui montre comment la négation bi-polaire des calculs de prédicats utilisés en logique ou en philosophie analytique<sup>1</sup> ne représente qu'un aspect particulier de la typologie de la négation. Comme je l'indiquerai ici, les langues austroasiatiques (AA), par la distribution de leurs marqueurs négatifs à travers différentes catégories typologiques, élargissent encore la question de la typologie de la négation en amenant à se demander si ce ne sont pas les systèmes de temps, d'aspect, de modalité et de mode d'assertion qui devraient être décrits comme des systèmes asymétriques du point de vue de l'expression de leurs valeurs positives et négatives et du point de vue de leurs valeurs discursives. Un axe commun de ces asymétries en AA semble se dessiner comme un paramétrage de l'assertion des énoncés en fonction du moment de l'assertion, mais aussi, soit de l'interlocution (accord ou désaccord, sympathie ou antipathie vis-à-vis du point de vue de l'interlocuteur), soit de la prise en charge (interaction épistémique ou subjective) de l'énoncé par le locuteur ou par son actant.

En kudeng, ces propriétés assertives doivent être rapprochées du fait que les marqueurs négatifs, comme les marqueurs de TAM et de mode d'assertion en général, réutilisent et renouvellent une morphologie AA de déictiques du proche et du lointain, de directions, du 'en vue' et du 'hors la vue' et de pronoms personnels (i.e. marqueurs de l'interlocution). Les valeurs de négation-TAM (neg-TAM) grammaticalisent d'une façon abstraite les valeurs concrètes de distances et proximités relatives par rapport à un locuteur ou à un interlocuteur. Ces distances relatives s'appliquent au temps. Mais elles s'appliquent aussi à la modalité, incluant de multiples modalités épistémiques, déontiques et d'éventualité ainsi que la mise en doute et le dissentiment. Ces distances relatives s'appliquent enfin au mode d'assertion, incluant des marqueurs de questions, plusieurs irréels et plusieurs prohibitifs ou injonctifs négatifs.

En kudeng, les marqueurs qui s'emploient négativement ont généralement des emplois polyfonctionnels à travers l'ensemble de la grammaire. Les différentes fonctionnalités de ces éléments morphologiques se marquent souvent par l'ordre des mots qui reflète des propriétés de construction.

Un autre aspect intéressant de ces asymétries est que la polarité de certains marqueurs peut dépendre du contexte et que la combinaison d'éléments de même polarité ne s'annule pas mais au contraire s'associe en valeurs complexes.

\* Un immense merci à Babu Lakhmie Pohtam Sohsley pour son enseignement du kudeng.

<sup>1</sup> Platon dans *Le Sophiste* 257 b-258 c, conçoit déjà la relation entre l'être et le non-être comme une relation d'altérité, dans les termes que sa langue permet de penser, et non comme une relation de contradiction.